

--oOo--

--oOo--

TOULON, le 09 décembre 1997
(sitrac : 1174)

ARRETE PREFECTORAL CONJOINT
N° 81 /97

**Portant délégation de l'exercice de la présidence
de la commission nautique locale**

Le vice-amiral d'escadre Philippe DURTESTE
préfet maritime de la Méditerranée

M. Claude ERIGNAC
préfet de la région Corse
préfet de Corse du Sud

VU le décret n° 86.606 du 14 mars 1986 relatif aux commissions nautiques,

VU le décret n° 97.156 du 19 février 1997 portant organisation des services déconcentrés des affaires maritimes,

A R R E T E N T

ARTICLE 1

En application de l'article 5, alinea 5 du décret n° 86.606 du 14 mars 1986 susvisé, le directeur départemental des affaires maritimes de Corse du Sud reçoit délégation pour exercer au nom du préfet de Corse du Sud et du préfet maritime de la Méditerranée la présidence de la commission nautique locale.

ARTICLE 2

Le directeur départemental des affaires maritimes de Corse du Sud adressera au préfet de Corse du Sud et au préfet maritime de la Méditerranée copie du procès-verbal des réunions de la commission nautique locale.

.../...

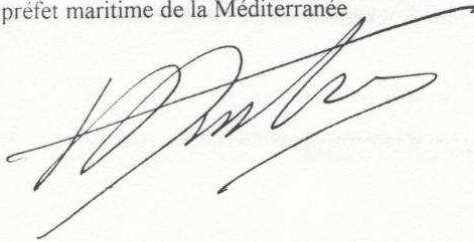
ARTICLE 3

Le secrétaire général de la préfecture de Corse du Sud, le directeur départemental des affaires maritimes de Corse du Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Corse du Sud.

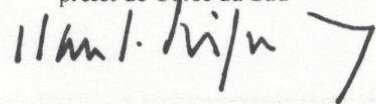
ARTICLE 4

L'arrêté préfectoral n° 10 / 86 du 14 mai 1986 est abrogé.

Le vice-amiral d'escadre Philippe DURTESTE
préfet maritime de la Méditerranée



M. Claude ERIGNAC
préfet de de la Région Corse
préfet de Corse du Sud



Claude ERIGNAC

DIFFUSION DE L'ARRETE PREFECTORAL N° 81 / 97 DU 9 décembre 1997

DESTINATAIRES

- M. le préfet de Corse du Sud (*pour insertion au recueil des A.A.*).
- MM. les maires des communes de:
 - AJACCIO (20184)
 - ALATA (20167 MEZZAVIA)
 - ALBITRECCIA (20128 GROSSETO PRUGNA)
 - APPIETTO (20167 MEZZAVIA)
 - BELVEDERE CAMPOMORO (20110 PROPRIANO)
 - BONIFACIO (20169)
 - CALCATOGGIO (20111)
 - CARGESE (20130)
 - CASAGLIONE (20111 CALCATOGGIO)
 - COGGIA (20160 VICO)
 - CONCA (20135)
 - COTI CHIAVARI (20138)
 - FIGARI (20114)
 - GROSSETO PRUGNA (20128)
 - LECCI (20137 PORTO VECCHIO)
 - MONACCIA D'AULENE (20131 PIANOTTOLI CALDARELLO)
 - OLMETO (20113)
 - OTA (20150)
 - OSANI (20150 OTA)
 - PARTINELLO (20150 OTA)
 - PIANA (20115)
 - PIANOTTOLI CALDARELLO (20131)
 - PIETROSELLA (20166 PORTICCIO)
 - PORTO VECCHIO (20137)
 - PROPRIANO (20110)
 - SANT ANDREA D'ORCINO (20151 SARI D'ORCINO)
 - SARI DI PORTO VECCHIO (20145)
 - SARTENE (20100)
 - SERRA DI FERRO (20140 PETRETO BICCHISANO)
 - SERRIERA (20150 OTA)
 - VICO (20160)
 - VILLANOVA (20167 MEZZAVIA)
 - ZONZA (20124)
- M. le directeur interrégional des douanes en Méditerranée.
- M. le directeur régional des affaires maritimes de la Corse
- M. le président du tribunal maritime commercial d'Ajaccio (DDAM Ajaccio)
- M. le directeur départemental délégué des affaires maritimes de Corse du Sud
- M. le directeur du CROSS MED.
- M. le directeur du SOUS CROSS CORSE
- M. le directeur départemental de l'équipement de Corse du Sud
- M. le Général, commandant la circonscription de gendarmerie de Marseille
162, avenue de la Timone 13 387 Marseille Cedex 10.
- M. le Colonel, commandant la légion de gendarmerie de la région Corse.
- M. le Commandant du groupement de gendarmerie du département de Corse du Sud
- M. le chef du groupement de CRS 9
299, chemin de sainte Marthe- 13 313 Marseille Cedex 14.
- M. le Commandant du groupement de gendarmerie maritime Méditerranée.
- M. le Commandant de la CIE Toulon Région (2 dont 1 pour servir vedette vedette « MIMOSA »)
- M. le procureur de la République, près le tribunal de grande instance d'Ajaccio.

COPIES EXTERIEURES

- Secrétariat général de la mer
- Conseil supérieur de la navigation de plaisance - 3, square Desaix - 75015 Paris
- M. le directeur du service des phares et balises et de la navigation - 3, square Desaix - 75015 Paris.
- Service des phares et balises de Corse du Sud / DDE d'Ajaccio - 16, rue Pierre Sampiéro - 20184 AJACCIO.
- Centre d'instruction de gendarmerie maritime de Toulon.
- Groupe école CIDAM - 67, rue frère- 33 081 Bordeaux Cedex
- EPHOM BREST
- COMAR AJACCIO
- DI' TOULON (2)

COPIES INTERIEURES

- CECMED : OPS/COT - STIRMED - AEM (5) - Archives (2)
